



DELIBERATION N° D.2024.09.77 du Conseil municipal du 26 septembre 2024

Création de vestiaires pour le football féminin au stade de Jussieu de Versailles. Approbation du programme de travaux.

Date de la convocation : 19 septembre 2024
Date d'affichage : 27 septembre 2024
Nombre de conseillers en exercice : 53
Secrétaire de séance : M. Charles RODWELL
Rapporteur : M. Nicolas FOUQUET

Président : Monsieur François DE MAZIERES

Sont présents :

M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE, Mme Pilar SALDIVIA, M. Michel BANCAL, M. Emmanuel LION, Mme Annick BOUQUET, M. François DARCHIS, Mme Marie-Laure BOURGOUIN-LABRO, Mme Anne-France SIMON, M. Charles RODWELL, M. Nicolas FOUQUET, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Bruno THOBOIS, Mme Muriel VAISLIC, Mme Corinne FORBICE, M. Alain NOURISSIER, Mme Nadia OTMANE TELBA, M. Arnaud POULAIN, Mme Anne-Lys DE HAUT DE SIGY, M. Christophe CLUZEL, Mme Marie-Pascale BONNEFONT, M. Jean SIGALLA, Mme Corinne BEBIN, Mme Anne JACQMIN, Mme Emmanuelle DE CREPY, Mme Dominique ROUCHER-DE ROUX, Mme Stéphanie LESCAR, Mme Marie BOELLE, M. Michel LEFEVRE, M. Gwilherm POULLENNEC, Mme Céline JULLIE, M. Moncef ELACHECHE, Mme Brigitte CHAUDRON, M. François DE MAZIERES, M. François-Gilles CHATELUS, M. Philippe PAIN, Mme Florence MELLOR, M. Eric DUPAU, Mme Nicole HAJJAR, Mme Martine SCHMIT, M. Olivier DE LA FAIRE, M. Wenceslas NOURRY.

Absents excusés:

M. Fabien BOUGLE, Mme Anne-Lise JOSSET, M. Erik LINQUIER.
M. Jean-Yves PERIER (pouvoir à Mme Stéphanie LESCAR), M. Xavier GUITTON (pouvoir à Mme Marie-Pascale BONNEFONT), Mme Ony GUERY (pouvoir à Mme Muriel VAISLIC), Mme Marie-Agnes AMABILE (pouvoir à M. François-Gilles CHATELUS), M. Pierre FONTAINE (pouvoir à M. Arnaud POULAIN), Mme Stephanie BELNA (pouvoir à M. Moncef ELACHECHE), Mme Béatrice RIGAUD-JURE (pouvoir à Mme Brigitte CHAUDRON), M. Thierry DUGUET (pouvoir à M. Philippe PAIN), Mme Sylvie PIGANEAU (pouvoir à Mme Florence MELLOR).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu le budget de l'exercice en cours pour les imputations suivantes : chapitre 903 « Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs », articles fonctionnels 90322 « Stades », nature comptable 2031 « frais d'études » et 2313 « Constructions en cours », ASPORT176 « stade Jussieu vestiaires foot féminin », service F5400 « programmation et conduite d'opérations » ;

La ville de Versailles souhaite poursuivre le développement des infrastructures sportives situées sur son territoire, destinées à promouvoir l'éducation, l'inclusion et la citoyenneté par la pratique du sport pour tous.

Les objectifs de l'association sportive Versailles Jussieu (ASVJ) pour les années à venir sont :

- promouvoir l'égalité hommes/femmes dans la pratique de ce sport,
- répondre à l'augmentation du nombre de licenciées,

- conserver les équipes « école de football » et tenter de palier les écarts de génération,
- poursuivre l'accompagnement des « joueurs à haut potentiel » vers le FC Versailles.

La ville de Versailles a souhaité soutenir ce projet par la construction de vestiaires dédiés au football féminin en offrant des conditions d'accueil adaptées et encourageant ainsi la mixité dans le sport. C'est l'objet de la présente délibération.

Le projet, d'une surface de 133 m², comprend :

- 2 vestiaires de 35 m² pour les joueuses avec cabines de douches individualisées,
- 1 vestiaire éducateurs et arbitres de 10 m²,
- 1 espace polyvalent et modulable pour les réunions, l'accueil des familles, l'organisation de goûters et d'animation pour les enfants de 26 m²,
- 1 bureau pour l'Association de 10 m²,
- des locaux techniques.

A ce stade du programme, une construction bois est privilégiée afin de profiter de ce système constructif tels que la possibilité de préfabrication en atelier et, également, un temps de pose sur site réduit par rapport, notamment, aux constructions maçonnées.

Le coût prévisionnel optimisé des travaux est estimé à 555 000 € HT, soit 666 000 € TTC.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil municipal :

APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE,

- 1) d'approuver le programme de travaux concernant la construction de vestiaires pour le football féminin au stade de Jussieu, pour un montant prévisionnel pour la ville de Versailles de 555 000 € HT, soit 666 000 € TTC ;
- 2) de solliciter toute aide de tout organisme, qu'il soit institutionnel ou associatif, susceptible de contribuer au financement de cet équipement ;
- 3) d'autoriser M. le Maire ou son représentant à lancer les marchés de maîtrise d'œuvre s'y rapportant, le cas échéant ;
- 4) de notifier cette délibération à toutes les personnes concernées.

M. le Maire soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil municipal.

Nombre de présents : 41

Nombre de pouvoirs : 9

Nombre de suffrages exprimés : 47 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité par 45 voix , 2 voix contre (Monsieur Jean SIGALLA, Madame Céline JULLIE.) , 3 abstentions (Madame Anne JACQMIN, Monsieur Moncef ELACHECHE, Madame Stephanie BELNA.)

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.